



ASH/22-944-29 du 03/10/2022

RESEAU ACADEMIQUE DES PROFESSEURS RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS - RAPR : MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Références : Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance - Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au Cappei - Circulaire n° 2019-008 du 5 juin 2019 pour une École inclusive

Destinataires : Établissements publics du 2nd degré - IA-DASEN - Inspecteurs du 2nd degré et chargés de l'ASH, IA-IPR - Professeurs des collèges et lycées publics

Dossier suivi par : Mme MALLURET, conseillère technique de région académique ASH - M. ESPOSITO, chargé de mission formation - innovation, coordinateur du RAPR - Tel : 06 25 32 86 46

La loi du 28 juillet 2019 pour une École de la confiance consacre un chapitre à l'École inclusive. Elle crée un grand service de l'École inclusive afin d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée, qui prenne en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

Construire l'École inclusive conduit toutes les équipes enseignantes à proposer collectivement des aménagements ou adaptations pédagogiques pour tous les élèves le nécessitant.

Afin de répondre aux besoins d'accompagnement des professeurs du 2nd degré des collèges et lycées dans la construction personnalisée de ces adaptations et aménagements pédagogiques, des réseaux académiques des professeurs-ressources (RAPR) ont été créés depuis 2016-2017.

De par leur proximité et leur flexibilité, ces professeurs-ressources spécialisés assurent des missions de conseil et d'accompagnement pédagogique au sein des établissements d'un réseau.

Au-delà d'une présentation de ce dispositif auprès des chefs d'établissements, les professeurs-ressources apportent aides et conseils : construction des adaptations et aménagements pédagogiques d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), mise en œuvre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), usage du numérique inclusif, ... aux professeurs intéressés, en généralisant l'utilisation du livret de parcours inclusif (LPI). Ils constituent une aide complémentaire de celle apportée par les équipes des circonscriptions ASH et peuvent proposer des présentations du dispositif auprès des réseaux d'établissements.

Les démarches sont facilitées : tout au long de l'année, il est possible de solliciter un accompagnement soit directement auprès du professeur-ressource du réseau, soit par mél au coordinateur du réseau académique des professeurs-ressources : ce.miraep.coord.rapr@ac-aix-marseille.fr

Toute demande adressée au coordinateur du RAPR fait l'objet de l'élaboration d'une fiche d'accompagnement, conjointement renseignée par l'enseignant et le professeur-ressource. Celle-ci est adressée au chef d'établissement afin que l'intervention sollicitée soit rapidement proposée auprès d'un ou plusieurs professeurs de l'établissement.

Vous trouverez ci-joint un tableau de répartition des professeurs-ressources par réseau d'établissements, la fiche repère des missions du professeur-ressource, un triptyque d'information ainsi qu'une affiche à destination de la salle des professeurs qui précisent les modalités de fonctionnement. Nous vous remercions de diffuser largement cette information.

Pièces jointes :

Tableau de répartition des professeurs-ressources par réseau d'établissements

Fiche repère des missions du professeur-ressource

Triptyque d'information

Affiche à destination de la salle des professeurs

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Dépt.	Réseau	Nom, prénom, établissement	Mail
04	Bléone-Durance	GIULI Emmanuel collège Paul Arène, Sisteron	emmanuel-c.giuli@ac-aix-marseille.fr
04	Giono	GUILLOT Christine LP Louis Martin Bret, Manosque	Christine.Guillot@ac-aix-marseille.fr
05	Les Écrins	PRATO Laurent collège les Garcins, Briançon	laurent.prato@ac-aix-marseille.fr
05	Porte des Alpes	MARCEAU Vincente LP Sévigné, Gap	vincente.marceau@ac-aix-marseille.fr
		ROSSAT Florence collège de Fontfreyne, Gap	florence.rossat@ac-aix-marseille.fr
13	Camargue	BAILLIU Stéphanie collège René Cassin, Tarascon	stephanie.bailliu@ac-aix-marseille.fr
		PICCO Nathalie collège C. Rieu, Saint-Martin-de-Crau	nathalie.picco@ac-aix-marseille.fr
13	La Côte Bleue	MONTUORI Christine LP Jean Moulin, Port-de-Bouc	christine.montuori@ac-aix-marseille.fr
13	La Crau	QUER Antoine collège Albert Camus, Miramas	antoine.quer@ac-aix-marseille.fr
13	La Nerthe	A pourvoir	
13	Le Garlaban	A pourvoir	
13	Marseille Calanques	RENAUX Marie-Ange LP Camille Jullian, Marseille	marie-ange.renaud@ac-aix-marseille.fr
13	Marseille Collines	GROULET Isabelle collège Jean Moulin, Marseille	isabelle.groulet@ac-aix-marseille.fr
13	Marseille Etoile	CUGIER Jean collège André Malraux, Marseille 13	jean.cugier@ac-aix-marseille.fr
13	Marseille Huveaune	TEODORO Marie collège Lou Garlaban, Aubagne	marie.teodoro@ac-aix-marseille.fr
13	Marseille Madrague	DEBAUD Sébastien LP Floride, Marseille 14	sebastien.debaud@ac-aix-marseille.fr
13	Marseille Vieux Port	MARTY Carole collège Vieux-Port, Marseille 2	carole.arnaud-della-rocca@ac-aix-marseille.fr
		WATERSON Patricia collège Jean-Claude Izzo, Marseille 2	patricia.le-guen@ac-aix-marseille.fr
13	Sainte Victoire	MAUREL Caroline collège Campra, Aix-en-Provence	caroline.maurel@ac-aix-marseille.fr
		MONFORT Sylvie collège le Luberon, Cadenet	sylvie.monfort@ac-aix-marseille.fr
13	Salon	ROUCHAS Marion collège les Garrigues, Rognes	marion.rolland@ac-aix-marseille.fr
84	Avignon	SANZ Christèle LP Montesquieu, Sorgues	christele.sanz@ac-aix-marseille.fr
		ZOUBIR Latifa collège Anselme Mathieu, Avignon	latifa.wild@ac-aix-marseille.fr
84	Haut Vaucluse	BONNIER Aurore collège Henri Boudon, Bollène	aurore-jan.bonnier@ac-aix-marseille.fr
84	Le Luberon	LABASSE Catherine collège Alphonse Silve, Monteux	catherine.labasse@ac-aix-marseille.fr
		GRANPODER Gilles collège Françoise Dolto, Saint-Andiol	gilles.granpoder@ac-aix-marseille.fr
84	Ventoux	A pourvoir	

Mission du professeur-ressource (PR)

Identité professionnelle du professeur-ressource

Le professeur-ressource est un professeur, enseignant en collège ou lycée, titulaire du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei).

Il a une bonne connaissance du système éducatif, de ses enjeux ainsi que des textes relatifs à l'éducation inclusive et des orientations nationales et académiques pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Il comprend les concepts de besoins spécifiques, d'accessibilité et de compensation dans le contexte éducatif actuel et leurs incidences dans le cadre scolaire.

Il connaît les dispositifs et structures pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap.

Il maîtrise le fonctionnement des différentes instances : maison départementale des personnes handicapées (MDPH), équipe de suivi de la scolarisation (ESS), équipe éducative (EE). Il connaît les différents outils relatifs à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers : le livret de parcours inclusif (LPI) favorisant la mise en place des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), des plans d'accompagnement personnalisé (PAP), des projets personnalisés de scolarisation (PPS) et des projets d'accueil individualisé (PAI).

Mission

Le professeur-ressource joue un rôle moteur dans le développement de l'éducation inclusive dans le cadre d'un réseau d'établissements au sein duquel il est clairement identifié. Son action s'inscrit en complémentarité avec celle conduite par les circonscriptions chargées de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH).

Sa mission principale consiste à accompagner les enseignants pour la scolarisation en classe ordinaire des élèves à besoins éducatifs particuliers. Le professeur-ressource apporte une réponse rapide et filée dans le temps aux enseignants qui le sollicitent.

Il constitue notamment une ressource pour les référents d'établissement inclusif (REI) de son réseau.

Sa mission s'articule autour de 3 axes complémentaires :

Communiquer

Il présente les missions qu'il peut mener aux chefs d'établissements, aux équipes éducatives, dans les établissements et en conseil de réseau. Cette communication se fait notamment en début d'année et est réactivée en cours d'année, si nécessaire.

Il diffuse les ressources disponibles, qu'elles soient institutionnelles, partenariales, techniques ou documentaires. La présentation de ses missions s'appuie sur la diffusion de supports : triptyque, affiche, diaporama.

Accompagner

Il accompagne les enseignants, qui en font la demande, dans l'analyse des besoins des élèves et dans la construction de réponses pédagogiques adaptées. Il apporte aide méthodologique et pédagogique.

Il contribue à la généralisation du livret de parcours inclusif (LPI) au sein des établissements en lien avec les professeurs formateurs académiques en charge de son déploiement.

Il vient en appui aux équipes dans la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (MOPPS) et des plans d'accompagnement personnalisé (PAP).

Il accompagne les enseignants dans l'utilisation du numérique inclusif.

Développer

Il développe la mutualisation des pratiques au sein des équipes éducatives.

Il contribue au développement du travail en communauté d'apprentissage au sein des établissements.

Aide à l'accomplissement de la mission

Les actions du professeur-ressource s'inscrivent dans le projet de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs (Miraep).

Chaque année, plusieurs modules de formation permettent au professeur-ressource de s'approprier les modalités de communication et d'accompagnement des enseignants. Des ressources actualisées sont mises à sa disposition au sein d'un parcours M@gistère dédié.

Une lettre de mission associée au versement d'une indemnité pour mission particulière (IMP) conformément à la circulaire n° 2015-058 du 29-4-2015 parue au bulletin officiel n°18 du 30 avril 2015 est établie annuellement, par la conseillère technique de région académique ASH. Un ordre de mission permanent sans frais de déplacement ainsi qu'une autorisation d'utilisation de véhicule personnel, conformément au décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, sont également établis chaque année.

Un bilan annuel d'activité est rédigé en fin d'année scolaire et transmis au coordinateur qui établit une synthèse pour la Miraep.

Sollicitation

Le professeur-ressource peut être sollicité par un enseignant ou une équipe éducative directement ou par le biais du coordinateur RAPR :

- académie d'Aix-Marseille ce.miraep.coord.rapr@ac-aix-marseille.fr
- académie de Nice ce.miraep.coord.rapr@ac-nice.fr

Sigles de l'École inclusive

ASH	Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap
CAPPEI	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
EBEP	Élève à besoins éducatifs particuliers
EREA	Établissement régional des enseignements adaptés
PAP	Plan d'accompagnement personnalisé
PFA	Professeur formateur académique
PPS	Projet personnalisé de scolarisation
PR	Professeur-ressource
RAPR	Réseau académique des professeurs-ressources
REI	Référent d'établissement inclusif
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
TSA	Troubles du spectre autistique
TFA	Troubles de la fonction auditive
TFV	Troubles de la fonction visuelle
TSLA	Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

 www.ash.ac-aix-marseille.fr

Vous y trouverez un Vademecum pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, les textes officiels en vigueur, les actions en partenariat...

Mais aussi des informations sur les parcours des élèves, les formations existantes, les répercussions des troubles sur les apprentissages.

Le réseau

Une équipe de professeurs du premier ou second degré, titulaires d'une certification spécialisée : Cappei. Des enseignants en poste dans des collèges, Segpa, Ulis, lycées, lycées professionnels, EREA...

Réseaux établissements - Aix-Marseille			
Bléone Durance	04	Marseille Collines	13
Giono	04	Marseille Étoile	13
Les Écrins	05	Marseille Huveaune	13
Porte des Alpes	05	Marseille Madrague	13
Camargue	13	Marseille Vieux Port	13
La Crau	13	Sainte Victoire	13
La Côte Bleue	13	Salon	13
La Nerthe	13	Avignon	84
Le Garlaban	13	Haut Vaucluse	84
Marseille Calanques	13	Le Luberon	84
		Ventoux	84

Réseaux établissements - Nice			
Antibes Vallauris	06	Albert Camus	83
Au pied des Baous	06	Bonaparte	83
Carnot Ferry Bristol	06	Caramy Provence Verte	83
Dettloff	06	Costebelle	83
Estienne D'Orves	06	Dracénie	83
Les Rives de la Cagne	06	Du Coudon	83
Les Rives du Var	06	Golfe de Saint-Tropez	83
Les Trois Collines	06	Jean Aicard	83
Masséna	06	Ouest Var Méditerranée	83
Menton-Roya	06	Saint-Exupéry	83
Montagne	06	Sud Sainte-Baume	83
Pays de Grasse	06	Thomas Edison	83
Rives du Paillon	06	Toulon Littoral	83
Sophia-Clé	06	Val d'Argens	83
Vallée des Paillons	06	Verdon Sainte-Baume	83

Réseau académique des professeurs-ressources

RAPR

Accompagnement de proximité

Mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Accompagnement des pratiques inclusives

Je souhaite

une réponse spécifique

Qui intervient ?

Conseillers pédagogiques et chargés de mission académiques

une action de formation

PFA
Professeurs formateurs académiques

un accompagnement sur les pratiques inclusives

PR
Professeur-ressource

un conseil sur les parcours de scolarisation

REI
Réfèrent d'établissement inclusif



Missions du professeur-ressource

Communiquer

Présentation des missions aux personnels de direction, aux inspecteurs, au conseil de réseau

Diffusion des supports : triptyque, affiche et diaporama

Accompagner

Généralisation du livret de parcours inclusif

Mise en œuvre des PPS, des PAP : aide méthodologique et pédagogique

Adaptations et aménagements pédagogiques

Développer

Mutualisation des pratiques

Communauté d'apprentissage au sein des établissements

Ensemble pour l'École inclusive

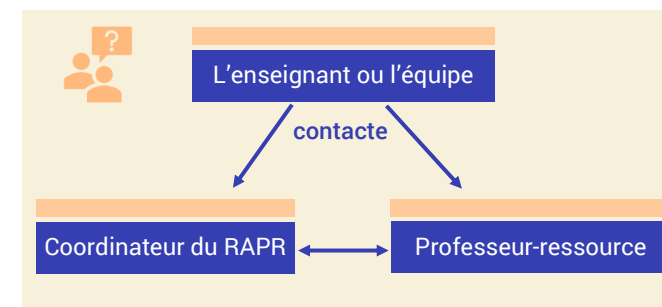
Loi pour une École de la confiance

28 juillet 2019

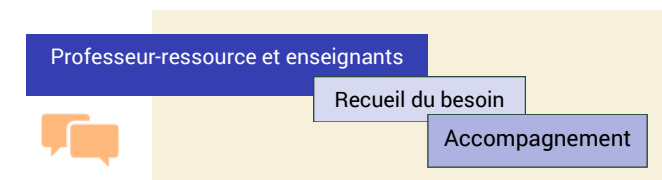
Modalités d'intervention

Réponse de proximité rapide et souple aux besoins des enseignants

De l'expression des besoins...



... à la réponse



ce.miraep.coord.rapr@ac-aix-marseille.fr
ce.miraep.coord.rapr@ac-nice.fr
ash.ac-aix-marseille.fr



RAPR

Réseau académique des professeurs-ressources

Missions

Communiquer

Présentation des missions aux personnels de direction, aux inspecteurs, au conseil de réseau

Diffusion des supports : triptyque, affiche et diaporama

Accompagner

Généralisation du livret de parcours inclusif

Mise en œuvre des PPS, des PAP : aide méthodologique et pédagogique

Adaptations et aménagements pédagogiques

Numérique inclusif

Développer

Mutualisation des pratiques

Communauté d'apprentissage au sein des établissements

Qui ?

Des enseignants, en poste dans le 2nd degré, spécialisés, titulaires du Cappei

Comment ?

L'enseignant ou l'équipe sollicite le professeur-ressources de son réseau ou le coordinateur

Contact

- ce.miraep.coord.rapr@ac-aix-marseille.fr
- ce.miraep.coord.rapr@ac-nice.fr

